



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Dispositif national de surveillance des mésothéliomes

Question écrite n° 15145

Texte de la question

M. Jérôme Nury attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, concernant l'interruption du dispositif national de surveillance des mésothéliomes (DNSM et PNSM). Le mésothéliome pleural est un cancer rare et particulièrement agressif dont les pronostics vitaux sont souvent sombres. Chaque année entre 1 000 et 1 200 nouveaux cas sont diagnostiqués en France. La nature spécifique de ce cancer est liée à l'exposition à l'amiante, qui nécessite une surveillance étroite pour comprendre ses tendances épidémiologiques. Le dispositif national de surveillance des mésothéliomes a permis la collecte de données précieuses sur l'incidence de la maladie, les profils d'exposition à l'amiante ainsi que les modalités d'indemnisation des victimes. Il a également facilité la coordination des efforts de recherche visant à améliorer la prise en charge médicale et à développer des stratégies de prévention efficaces. En interrompant ce dispositif et ce programme, non seulement les professionnels de santé et les chercheurs seront privés d'un outil crucial pour comprendre et lutter contre le mésothéliome, mais les victimes de l'amiante risqueront d'en subir les conséquences, notamment avec des retards dans les diagnostics et dans les prises en charge. Dans ce contexte, il souhaite connaître les raisons qui ont encouragé Santé publique France à mettre fin au DNSM et au PNSM ; ainsi que les mesures envisagées afin d'améliorer et de pérenniser la surveillance et l'accompagnement de malades du mésothéliome.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Nury](#)

Circonscription : Orne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15145

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2024](#), page 923

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)